



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

économie et finances : fonctionnement

Question écrite n° 58760

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui préciser la suite qu'il envisage de réserver au rapport accablant de l'inspection générale des finances sur la communication de son ministère, jugeant celle-ci « coûteuse », « sans valeur ajoutée » et « inefficace » (L'Expansion, 15 février 2001). Ce rapport souligne les effectifs pléthoriques affectés à la communication : 660 personnes à temps complet, alors que, à titre indicatif, Renault, qui est présent dans le monde entier, n'emploie que 400 personnes. Pourtant, son ministère sous-traite les neuf dixièmes de sa communication au prix de 175 millions de francs par an. Aussi le rapport souligne-t-il que « c'est comme si Bercy payait deux fois pour sa communication ». Une réforme s'impose, dont il lui demande de lui préciser les perspectives et surtout les échéances.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58760

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1469